

Revendications étudiantes autour
du Covid-19

**DEFENDRE
INFORMER
SOUTENIR
REPRÉSENTER**

AGL

WWW.AGLOUVAIN.BE

Législature 2019-2020

Table des matières

Contexte général	3
Revendications en matière d'enseignement	3
Contexte	3
Nos revendications	5
Revendications en matière de questions sociales	7
Problèmes précis les plus fréquents	7
Situation révélatrice de plusieurs problèmes.....	7
Nos revendications	8

Contexte général

Après bientôt 2 semaines de confinement, nous avons la confirmation que l'université donnera cours en ligne jusqu'à la fin de cette année académique. Cette annonce tombe alors que nous sommes encore en train d'évaluer l'impact que cette situation d'épidémie a sur la population étudiante. Et une constatation est certaine, les problèmes que cette situation complexe pose sont extrêmement variés, et beaucoup sont encore aujourd'hui sans réponse appropriée, que ce soit au niveau communautaire ou universitaire.

Les revendications qui sont écrites ici ont pour but d'apporter des éléments de réponse à nos interlocuteurs communautaires et universitaires. L'objectif est de faire comprendre ce que vivent, craignent, et veulent les étudiant.e.s de l'UCLouvain. Car cette situation inédite est encore très peu comprise, et il est de notre devoir de faire en sorte que les réactions face à celle-ci prennent en compte la diversité des enjeux visés par nos revendications.

Les revendications présentées ici sont faites sur base des informations récoltées au cours du 25 mars. Elles sont à amener à évoluer en fonction des décisions futures de nos gouvernements et de nos autorités universitaires.

Revendications en matière d'enseignement

Contexte

Les revendications décrites ci-après ont été construites par l'AGL et ont été présentée aux BDE's lors d'une réunion du mercredi 25 mars, les BDE's riches de leurs expériences de terrain ont consenti à partager leur expérience et leurs commentaires. Il s'avère que ces mesures de confinement impactent fortement les enseignements. D'une part, un certain nombre d'étudiant.es n'a pas accès à des conditions matérielles suffisantes pour suivre les cours en distanciel. D'autre part, l'apprentissage sous toutes ses formes est affecté (cours, TP, stages, ALR, mémoire,...) et globalement sa qualité est amoindrie. Parfois, certaines activités ne peuvent simplement plus se tenir.

En premier lieu, précisons ce qui concerne les aspects matériels. Nous constatons différentes situations. D'emblée, il faut dire que dans l'ensemble, les étudiant.e.s sont nombreux à ne pas avoir un cadre de travail de qualité à leur domicile, bien qu'il soit difficile d'agir dans l'immédiat pour tous ces cas, c'est un élément à garder à l'esprit. Dans ce sens, pour toute une série de raisons liées à la vie privée et familiale de ces étudiant.es, il se peut que leur vie académique soit affectée. Deuxièmement, il y a un certain nombre d'étudiant.es qui n'ont pas d'ordinateurs et/ou de connexion wifi qui leur permette de suivre leurs cours. A cet égard, on trouve des étudiant.es dans cette situation sur les sites de l'UCLouvain et parmi des étudiant.e.s qui ont quitté les sites.

En second lieu, abordons les questions d'apprentissage. Tout d'abord, il faut noter qu'une série d'activités sont organisées actuellement en distanciel, mais de manière parfois très différente. Dans tous les cas, nous entendons insister sur le fait que l'organisation de cours virtuels, a fortiori dans l'urgence, implique que la qualité de ces cours baisse. Dans ce sens, les modalités telles que celle de l'auto-apprentissage ne sont pas acceptables.

Ensuite, pour ce qui est des activités d'apprentissage qui ne peuvent être organisées en distanciel, différentes solutions peuvent être envisagées : le report au troisième quadrimestre, le report à l'année académique suivante par prolongation de session, la proclamation automatique. Nous nous positionnons en faveur de cette dernière en ce qu'elle est celle qui met le moins en danger les étudiant.e.s. La deuxième solution pourrait être envisageable pour les étudiant.e.s en dernière année diplômante et pour qui les activités sont absolument nécessaires, comme les mémoires ou TFE par exemple. Néanmoins cette solution ne saurait s'appliquer qu'à condition qu'aucun minerval supplémentaire ne soit à la charge de l'étudiant.e et qu'il puisse être diplômé.e au terme de cette session prolongée. Cette option ne serait en aucun cas imposée aux étudiant.es, cela doit rester un choix. La première solution est, enfin, inacceptable, en ce qu'elle est extrêmement défavorable aux étudiant.e.s, tant parce que les étudiant.e.s qui jobbent l'été se verraient discriminés que parce que les étudiant.e.s en général ont besoin d'un moment de repos nécessaire à leur santé mentale.

Puis, pour ce qui concerne les évaluations; à cours de moindre qualité, nous demandons une évaluation adaptée. Si les examens venaient à s'organiser en distanciel, il faudrait s'assurer que chacun ait les moyens matériels de passer ces examens dans les bonnes conditions (sans quoi les examens ne pourraient se tenir). Dans ce sens, nous recommandons d'appliquer une évaluation qui vérifiera la maîtrise plus que l'assimilation brute des connaissances : des examens en ligne à domicile à cours ouvert. Notons que les évaluations n'existent pas qu'en cours de cursus, mais également avant pour certaines formations (examen d'entrée en médecine et en ingénieur civil). Les élèves du secondaires n'auront pas reçus les enseignements nécessaires pour passer cet examen. Cette situation aggrave le constat d'un enseignement secondaire inégalitaire en Fédération Wallonie Bruxelles. La solution la plus juste nous semble donc de ne pas organiser les examens d'entrée et de financer massivement une remédiation de qualité.

De plus, en matière de dispositifs d'amélioration de la réussite, les activités doivent être le plus possible maintenues. Celles-ci sont nécessaires à la réussite des étudiant.e.s en ces temps difficiles. D'ailleurs, pour compenser d'éventuelles lacunes issues de cette situation, nous appelons à ce que soient organisées des remédiations de grande ampleur l'an prochain sans qu'elles ne surchargent le programme des étudiant.es. Nous suggérons aussi le maintien d'un Pack en Blocage mais en distanciel où des modules concernant l'apprentissage distanciel seraient proposés.

En troisième et dernier lieu, cette période de confinement et ses conséquences, malgré tous les efforts que nous mènerons, auront des retombées certaines sur la réussite des étudiant.e.s. Se posent alors au moins les questions des problèmes de finançabilité et d'inscriptions des crédits de mémoire au PAE (suite fef aux modifications du décret paysage de Fourre-Tout III). Nous demandons donc qu'à situations exceptionnelles, mesures exceptionnelles : cette année ne compte pas dans ces calculs administratifs.

Nos revendications

Au regard des éléments mentionnés ci-dessus, nous demandons de :

- 1) Fournir à chaque étudiant.e les conditions matérielles d'un enseignement de qualité.
Cela passe par :
 - un fond permettant aux étudiant.e.s de se doter d'une connexion internet de bonne qualité.
 - des ordinateurs mis à dispositions des étudiant.e.s qui en ont besoin.
 - des locaux informatiques pour des cas spécifiques dans le respect des normes sanitaires.
- 2) Informer le plus grand nombre d'étudiant.e.s des mesures mises en place pour leur fournir des conditions matérielles d'étude et sur la tenue des examens.
- 3) La mise en place le plus rapidement possible de support de cours par les professeurs.
- 4) Encourager les professeur.es à ne pas s'engager dans l'auto-apprentissage et poursuivre dans la direction de les former à des méthodes d'apprentissage distanciel les plus pédagogiques possibles.
- 5) Maintenir les dispositifs d'ALR et en fournir plus pour faire face aux difficultés pour les étudiant.es d'un enseignement distanciel.
- 6) Ne pas organiser d'activité d'apprentissage supplémentaire au troisième quadrimestre.
- 7) Mettre en place une proclamation automatique des activités d'apprentissage qui ne peuvent être évaluées en distanciel. Exception envisageable pour certaines activités qui concernent des étudiant.e.s en dernière année diplômante, à condition qu'aucun frais d'inscription supplémentaire ne s'applique. Pour les étudiant.e.s en dernière année, ils doivent avoir le choix de reporter ou non leur activité en lien avec leur mémoire. Cela doit être une possibilité et non une obligation.
- 8) Dans la mesure du possible , rendre un accès aux bibliothèques pour que des empreints de documentations et de livres soit possible.
- 9) Organiser des évaluations distancielles à cours ouvert à domicile. Attention mise sur les examens ou cela n'est pas envisageable, des alternatives doivent être trouvées.
- 10) Ne pas organiser d'examen d'entrée et compenser avec une remédiation de qualité. (communautaire)
- 11) Organiser des activités de remédiations l'an prochain en considérant la charge de travail des PAE des étudiant.es.

- 12) Ne pas tenir compte de cette année dans les calculs administratifs d'éligibilité aux études. (communautaire).

Revendications en matière de questions sociales

Contexte

Ce document est produit par l'AGL suite à un Google form lancé en début de confinement pour faire un état des lieux des problèmes sociaux/financiers que les étudiant.es rencontrent en période de confinement. Les universités ont annoncé leur fermeture prolongée, aussi la possibilité que le confinement dure bien au-delà des deux semaines devient plus que probable. Ces événements plongent beaucoup d'étudiant.es dans une situation désespérée et très stressante. Cette absence de revenu révèle une nouvelle catégorie d'étudiant.es précarisé.e.s en plus de celle des étudiant.es bénéficiant d'aides sociales : celle des étudiant.e.s subvenant à leurs besoins grâce à leurs jobs étudiant.

Ces étudiant.es représentent une population avec plusieurs profils. Les premiers sont les étudiant.es boursier.ère.s qui en général complètent leurs revenus grâce à leurs jobs étudiant. Les seconds sont les étudiant.es internationaux n'ayant pas accès aux aides sociales, ont les diriger de manière privilégié vers un job étudiant. Les troisièmes sont les étudiant.es qui n'ont aucune aide sociale mais qui payent l'entièreté de leurs frais sans aide parentale. Les quatrième sont les étudiant.es qui aident leurs parents à payer une partie des frais de leurs vies universitaires en leurs versant une partie de leurs salaires ou en payant les frais plus quotidien (alimentation, hygiène, déplacement, frais médicaux,...). Tous ces étudiant.es sont très gravement impacté.e.s par les mesures de confinement à différents degrés mais se considère à 90% en difficulté financière.

Problèmes précis les plus fréquents

Les problèmes les plus récurrents concernent principalement les loyers, qui sont, soit impossible à payer par l'étudiant.es qui en assume la totalité des frais grâce à son job étudiant, soit placent les parents en grande difficulté financière car les frais étaient partagées avec l'étudiant.e. Les frais quotidiens représentent le second problème car ceux-ci sont en général assumés par les répondant.e.s, beaucoup d'étudiant.es déclarent donc devoir faire l'impasse sur leurs supports de cours, les réparations de leur PC (pourtant nécessaire pour suivre les cours), les frais médicaux, les produits d'hygiène, leurs abonnements wifi/téléphonique. Le troisième problème concerne les frais d'inscriptions à l'université, en effet beaucoup d'étudiant.es jobbent pour économiser et pouvoir payer ses frais de minerval. La situation est d'autant plus grave pour les étudiant.es qui doivent payer des droits majorées et économiser 4175€, ce qui est impossible pour certain.e.s qui comptaient sur leurs jobs étudiant.

Situation révélatrice de plusieurs problèmes

Cette situation met en lumière une réalité qui jusque-là était assez peu adressée par les politiques sociales de l'université : la dépendance de certains étudiant.e.s à leurs revenus venant de jobs étudiants. Ces étudiant.e.s qui jusqu'ici s'en sortaient grâce à ces revenus deviennent aujourd'hui des personnes très fragilisées financièrement. Ce qui est tout

bonnement impossible à gérer en ajoutant le stress des cours et une anxiété ambiante en cette période de crise.

Le deuxième problème qui a été révélé par notre sondage est le manque d'informations dont les étudiant.es disposent pour demander de l'aide. La majorité des étudiant.es contactés.es n'avaient pas connaissance d'une aide possible venant du service d'aide. Selon nous, la raison principale est que ces étudiant.es n'ont jamais eu recours aux aides sociales et ne connaissent donc pas les démarches à faire. La seconde raison est que peu d'informations allant dans ce sens n'a été communiquée par l'université. En étant très réaliste nous constatons à l'AGL que nos canaux d'informations touchent une relative minorité d'étudiant.es ce qui nous laisse penser que la quantité d'étudiant.es est en fait beaucoup plus grande. C'est pourquoi il devient de plus en plus urgent de fournir une communication adressée à tous les étudiant.es.

Nos revendications

- 1) La mobilisation d'aides exceptionnelles suivant une procédure simplifiée à destination des étudiant.e.s en difficulté financière à cause des mesures de confinement et de l'absence de revenus provenant de leurs jobs étudiant.
- 2) Une communication à tous les étudiant.e.s sur l'ensemble des aides que peut fournir l'université.
- 3) Suppression des loyers des kots pour les étudiant.e.s durant la période de confinement.
- 4) L'université ne pouvant pas prendre en charge l'entièreté des aides, nous demandons qu'elle apporte un soutien officiel à la FEF pour la demande d'une enveloppe fédérale pour aider les étudiant.e.s qui ne bénéficient pas d'aides (ex : chômage technique, etc...)
- 5) Etablir une liste d'étudiant.e.s ne pouvant pas payer le minerval de l'année prochaine en vue d'absence de revenus et leur fournir des garanties pour qu'ils puissent poursuivre leurs études l'année prochaine.